





Strasbourg, le 23 juin 2014

CDL-EL(2014)001prog Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

EN COOPERATION AVEC

LE MINISTERE DE LA JUSTICE DE FINLANDE,

LE PARLEMENT DE FINLANDE

ET LA COUR DES COMPTES DE FINLANDE

11e CONFERENCE EUROPEENNE
DES ADMINISTRATIONS ELECTORALES

« LUTTER CONTRE L'ABUS DE RESSOURCES ADMINISTRATIVES PENDANT LES PROCESSUS ELECTORAUX »

Jeudi et vendredi 26-27 juin 2014

Pikkuparlamentti / le petit Parlement 3, rue Arkadiankatu – Helsinki, Finlande

PROJET DE PROGRAMME

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional







Jeudi 26 juin 2014

08h45-09h30 Enregistrement des participants

09h30-10h00 Session d'ouverture

Modérée par Mme Kirsi Pimiä, Directrice de l'unité Démocratie, Langues et Droits fondamentaux, ministère de la justice, Finlande

- Allocution de Mme Anna-Maja Henriksson, ministre de la justice, Finlande
- Allocution de Mme Tuija Brax, membre du <u>parlement</u>, Présidente de la Commission de contrôle financier du parlement, Finlande
- Allocution de M. Oliver Kask, juge, Cour d'appel de Tallinn, membre de la <u>Commission de Venise</u>, vice-président du Conseil des élections démocratiques, Estonie

10h00-12h00 I. Première session plénière :

Définir les ressources administratives : Environnement juridique, autorégulation et financement des partis politiques et des campagnes

Modérée par M. Lauri Tarasti, ancien juge de la Cour suprême administrative, Expert en législation électorale, Finlande

- La réforme de 2008-2010 de la législation finlandaise sur le financement des partis politiques en Finlande Vue d'ensemble, Mme Tuija Brax, membre du <u>parlement</u>, Présidente de la Commission de contrôle financier du parlement, Finlande
- Ressources administratives, ressources publiques, fonds publics: le besoin d'une définition commune des ressources administratives pendant les processus électoraux – Présentation du <u>Rapport sur l'abus</u> <u>de ressources administratives pendant les processus électoraux</u>, M. Manuel Gonzalez Oropeza, juge, <u>Cour électorale fédérale</u>, membre suppléant de la <u>Commission de Venise</u>, Mexique
- Les subventions publiques dévolues aux partis politiques en Finlande, Mme Auni-Marja Vilavaara, Directrice générale, <u>Bureau du premier ministre</u>, Finlande

- La législation suédoise de 2014 relative au financement des partis politiques, M. Johan Hirschfeldt, ancien président de la <u>Cour d'appel de</u> <u>Svea</u>, membre suppléant de la <u>Commission de Venise</u>, Suède
- Modalités de financement des partis politiques et des campagnes et leur supervision, Mme Barbara Jouan, <u>Commission nationale française</u> <u>de contrôle des comptes et des financements politiques</u> (CNCCFP), France

12h00-13h00 I. Groupes de travail

- I. 1) Ressources administratives dans leur contexte: Environnement juridique et comment utiliser les ressources administratives, M. Manuel Gonzalez Oropeza, juge, Cour électorale fédérale, membre suppléant de la Commission de Venise, Mexique (Groupe de travail avec interprétation en russe)
- I. 2) Ressources administratives dans leur contexte: Autorégulation, environnements institutionnels, administratifs et politiques, le rôle de la société civile, mettre fin aux abus des ressources administratives, M. Lauri Tarasti (modérateur), ancien juge de la Cour administrative suprême, Expert en législation électorale, Finlande
- **I. 3)** Modalités de financement des partis politiques et des campagnes et leur supervision, Mme Barbara Jouan (modérateur), Commission nationale française de contrôle des comptes et des financements politiques (CNCCFP), France

13h00-14h00 Pause déjeuner (offerte par les organisateurs)

14h00-15h00 II. Deuxième sessions plénière : Pratique – Case récurrents d'abus des ressources administratives pendant les processus électoraux – Evaluer les dommages

Modérée par M. Andreas Kiefer, Secrétaire Général <u>Congrès des pouvoirs</u> <u>locaux et régionaux</u> du Conseil de l'Europe

- <u>Pour des élections plus démocratiques</u>, M. Jean-Charles Gardetto, avocat, membre et ancien président de l'<u>Ordre des avocats</u>, ancien membre du <u>Conseil National</u> (Parlement) de Monaco, ancien chef de la délégations de Monaco après de <u>Assemblée parlementaire</u> du Conseil de l'Europe de de l'<u>Assemblée parlementaire</u> de l'OSCE ainsi qu'ancien vice-président des deux Assemblées, Principauté de Monaco

- Observation électorale de l'OSCE/BIDDH et les rapports sur l'abus de ressources administratives lors d'élections, Mme Tatyana Bogussevich, Conseiller électoral principal, <u>Bureau des institutions démocratiques et</u> <u>des droits de l'Homme</u> de l'OSCE (OSCE/BIDDH)
- Le travail des missions d'observation électorale de l'OEA sur la question du financement politique : Evaluer les abus de ressources administratives, M. Sebastián Molano, spécialiste du Département de la coopération et de l'observation électorale, <u>Organisation des Etats Américains</u>

15h00-15h30 Pause-café

15h30-17h00 II. Groupes de travail

- II. 1) Cas récurrents, M. Johan Hirschfeldt (modérateur), ancien président de la Cour d'appel de Svea, membre suppléant de la Commission de Venise, Suède
- II. 2) Les cause originelles, M. Jean-Charles Gardetto (modérateur), avocat, membre et ancien président de l'Ordre des avocats, Principauté de Monaco
- II. 3) Bonnes pratiques dans l'usage des ressources administratives, M. Oliver Kask (modérateur), juge, Cour d'appel de Tallinn, membre de la Commission de Venise, vice-président du Conseil des élections démocratiques, Estonie

17h00-17h45 Retour des groupes de travail et remarques conclusives du premier jour

17h45-19h00 Réception offerte par la Cour des comptes de Finlande (Contrôleur général, M. Tuomas Pöysti, LL.D.)

Vendredi 27 juin 2014

09h00-10h30 III. Troisième session plénière: Prévenir et lutter contre l'abus de ressources administratives, une question clef pour renforcer la confiance dans les processus électoraux démocratiques

Modérée par M. Thomas Markert, Directeur, Secrétaire de la <u>Commission</u> <u>de Venise</u>

- Allocution d'ouverture La supervision du financement politique en Finlande, M. Tuomas Pöysti, Contrôleur général, Cour des Comptes, Finlande
- Contrôles/Audits externes/internes: détecter les abus de ressources administratives, M. Yves-Marie Doublet, Directeur adjoint, Secrétariat général, <u>Assemblée nationale</u> de France, expert scientifique auprès du GRECO, France
- Lutter contre l'abus de ressources administratives pendant les processus électoraux, pratiques russe et internationales à la lumière des recommandations de la Commission de Venise et du GRECO, M. Sergey Danilenko, Membre, <u>Commission électorale centrale</u> de la Fédération de Russie
- Contrôle du financement des partis politiques en Serbie : le cadre juridique et l'expérience des élections législatives anticipées de 2014 en Serbie, M. Vladan Joksimović, Directeur adjoint, <u>Agence anti-</u> corruption, Serbie
- Contrôle de l'usage des fonds publics par les partis politiques : vue d'ensemble en Estonie, M. Kert Karus, membre de la Commission de surveillance du financement des partis politiques, Estonie

10h30-11h00 Pause-café

11h00-12h30 III. Groupes de travail

III. 1) Prévenir les abus de ressources administratives : La responsabilité comme élément clef, Mme Catharina Groop (modérateur), expert anticorruption, <u>Département de la Police criminelle</u>, ministère de la justice, Finlande (Groupe de travail avec interprétation en **français**)

 L'expérience tunisienne après la Révolution de Jasmin à la lumière des premières élections démocratiques d'octobre 2011, M. Chafik Sarsar, Président de l'<u>Instance supérieure indépendante pour les élections</u>, Tunisie **III. 2)** Lutter contre les abus de ressources administratives : sanctionner les cas de corruption, M. Sebastián Molano (modérateur), spécialiste du Département de la coopération et de l'observation électorale, <u>Organisation des Etats Américains</u>

III. 3) Quelles autorités indépendantes sont compétentes pour traiter des/contrôler les abus de ressources administratives ? M. Peter Wardle (modérateur), Directeur général, Commission électorale, Royaume-Uni

12h30-13h00 Session de débriefing avec les groupes de travail

13h00-14h00 Pause déjeuner (offerte par les organisateurs)

14h00-15h15 Session de clôture 2/2: Vers des lignes directrices – Bonnes pratiques, sanctions et solutions opérationnelles visant à améliorer la loi, autorégulation et pratique

Co-modérée par M. Markku Suksi, professeur de droit public, Département de Droit, Université Åbo Akademi, Finlande

et M. Thomas Markert, Directeur, Secrétaire de la Commission de Venise

- Lutter contre l'abus des ressources administratives et le rôle de l'A-WEB dans ce processus, M. Kim Jeong-Gon, Directeur Général, <u>Association mondiale des organismes électoraux</u> (A-WEB)

Retour/conclusions présentées par les modérateurs des différents groupes de travail

15h15-15h45 Pause-café

15h45-17h00 Session de clôture 2/2: Vers des lignes directrices – Bonnes pratiques, sanctions et solutions opérationnelles – Laissons l'électeur former librement son opinion!

Co-modérée par M. Markku Suksi, professeur de droit public, Département de Droit, Université Åbo Akademi, Finlande

et M. Thomas Markert, Directeur, Secrétaire de la Commission de Venise

Discussion et adoption de la déclaration de la 11^e Conférence des Administrations électorales